



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont majoritairement féminins : 60 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (80 %).



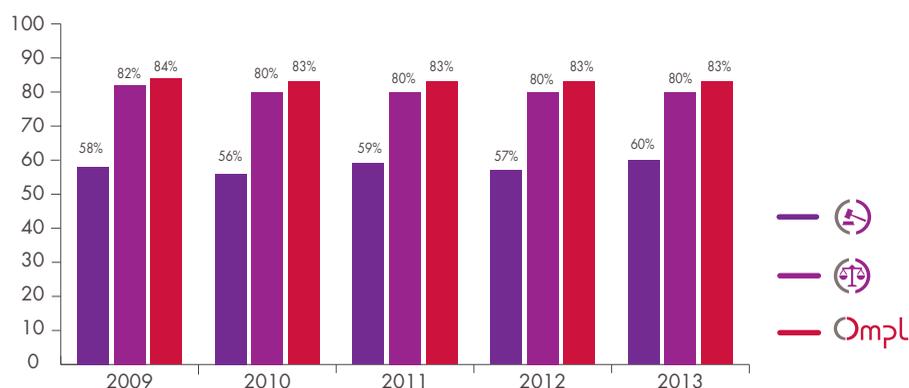
TAUX DE FÉMINISATION STABLE

La branche enregistre une relative stabilité du taux de féminisation tout comme le secteur.

Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	60 %	80 %	83 %
Hommes	40 %	20 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Secteur juridique

Branche professionnelle

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Taux de féminisation par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	43 %	82 %	84 %
Bourgogne-Franche-Comté	NS*	81 %	88 %
Bretagne	NS*	83 %	82 %
Centre-Val de Loire	NS*	81 %	86 %
Corse	NS*	77 %	79 %
DOM	NS*	85 %	81 %
Grand Est	57 %	83 %	86 %
Hauts-de-France	39 %	79 %	83 %
Île-de-France	69 %	76 %	78 %
Normandie	56 %	81 %	84 %
Nouvelle-Aquitaine	NS*	86 %	85 %
Occitanie	NS*	83 %	85 %
Pays de la Loire	NS*	83 %	85 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	NS*	83 %	87 %
Moyenne	60 %	80 %	83 %

* NS: Non significatif



Attention : les écarts peuvent être élevés entre les régions notamment dans les branches aux faibles effectifs mais ces écarts portent en réalité sur un nombre limité d'individus (50 salariés ou moins dans certaines régions).